



## Retour sur le Comité Technique du 22 septembre 2015

### 1. Introduction

Après l'approbation des procès verbaux, la CGT fait une déclaration sur le service public et l'emploi public. La Vice-Présidente au Personnel commente en indiquant qu'il n'est pas question de détruire le service public et renvoie aux propos tenus par Johanna Rolland dans la presse du week-end dernier.

### 2. Gestion de l'emploi

#### 2.A. Modification des effectifs

3 postes sont requalifiés. Un des postes vient d'être pourvu sans avoir fait l'objet d'un appel à candidature interne ou externe. On peut au moins se réjouir de voir un poste de A qui n'a pas fait l'objet d'un délai de carence de 6 mois pour son remplacement ! Un autre poste renvoie au traitement d'une situation individuelle toujours pas réglée malgré les engagements pris par l'administration en Comité Technique de janvier 2015.

Contre : **CFDT, CGT, FO, UNSA**

#### 2.B. Apprentissage

Suite à l'échec d'un recrutement sur un poste d'apprenti, il est proposé d'ouvrir un autre poste d'apprentissage dans un autre service. Nantes Métropole maintient sa capacité d'accueil de 20 apprentis.

Pour : **CFDT, FO, UNSA**

Abstention : CGT

#### 2.C. Evolution des modalités de gratification des stagiaires

Relèvement du montant minimal de la gratification versée aux stagiaires dans le cadre d'un stage de plus de deux mois, accès à de nouveaux droits (titres restaurants, pris en charge des frais de transports) : Nantes Métropole applique le décret qui fait suite à la loi du 10 juillet 2014 sur les stagiaires. Cette loi est dans la continuité de l'Accord National de 7 juin 2011 sur l'emploi des jeunes soutenu par la CFDT.

Pour : **CFDT, FO, UNSA**

Abstention : CGT

#### 2.D. Mise à jour du référentiel relatif aux compléments de rémunération liés aux fonctions des agents de la catégorie C

Le régime indemnitaire emploi des plombiers canaliseurs passent du niveau B au niveau C. Tant mieux. Mais cette négociation s'est faite en dehors des signataires du protocole de mai 2013 : c'est ça le dialogue social « renouvelé » que la Présidente appelle de ses vœux ?

Abstention : **CFDT, FO**

Pour : CGT

Contre : UNSA

### **3. Direction Générale Environnement et Services Urbains**

#### **3.A. Direction du Cycle de l'Eau : rapprochement de la fonction qualité sécurité environnement au sein du pôle stratégie.**

Le service Organisation, QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) et Logistique, actuellement rattaché à la Cellule de Gestion, intègre le service Animation du Pôle Stratégie.

Pour : **CFDT**

Contre : **CGT, FO**

Abstention : **UNSA**

#### **3. B. Direction Energies, Environnement et Risques : évolution organisationnelle**

La Direction Adjointe Risques et Pollutions et le Service Biodiversité Nature Agriculture laissent place au Pôle Environnement Biodiversité. Malgré un début difficile du processus de réorganisation fin 2014, la nouvelle organisation proposée au printemps 2015 a pris en compte les attentes des agents. Mais les derniers arbitrages avec le Département RH, notamment sur les niveaux de fonctionnalités, amène ce dossier au Comité technique en septembre ! Ceci retarde d'autant le recrutement du chef de pôle et fait perdurer une situation inconfortable pour tous.

Contre : **CGT, FO**

Abstention : **CFDT, UNSA**

### **4. Direction Générale Déléguée à la Cohérence Territoriale**

#### **4.A. Pôle Sud Ouest : évolution de l'organisation de l'unité nettoyage du service gestion des espaces publics.**

La Métropole a repris la compétence Nettoyement de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu (qui n'avait pas été transférée à la création de la Communauté urbaine). Le pôle s'adapte et crée 3 postes.

Pour : **CFDT, CGT, FO, UNSA**

#### **4.B. Pôle Sud Ouest : création d'un service Développement économique.**

L'organisation du pôle sur le développement économique se calque sur l'existant dans les autres pôles. Il s'inscrit dans un contexte de mobilité des chargés de développement économique qui a permis de répondre en partie aux souhaits de changement des agents.

Pour : **CFDT, UNSA**

Contre : **CGT**

Abstention : **FO**

#### **4. D. Pôle Erdre et Loire : évolution organisationnelle du Service Maintenance Eclairage Public et Signalisation Lumineuse.**

Le dossier lourd de ce Comité Technique. Le matin, la CGT avait organisé un débrayage des agents du service. Le rapport présenté au Comité Technique présente des évolutions intéressantes : en investissant dans du matériel d'éclairage nécessitant moins de maintenance et en équipant les agents de matériel informatique, le service fait des économies qu'il répartit en économisant un poste et en reprenant en régie l'éclairage de la Chapelle sur Erdre. Pourquoi pas. Mais, sans figurer dans le rapport, nous savons qu'il est d'ores et déjà prévu (acté ?) deux suppressions de postes supplémentaires dans le service. L'administration nous demande de nous prononcer sur le dossier présenté et indique que l'opportunité des autres suppressions de postes sera examinée en temps voulu. Sans aucune garantie sur la manière dont sera traitée cette question (si ce n'est de répondre au seul impératif de recherche d'économie à tout prix), la CFDT rejette ce dossier.

Contre : **CFDT, CGT, FO**

Abstention : **UNSA**

## **5. Direction Générale Délégée à la Cohésion Sociale**

### **5.A. Pôle Egalité – Mission Egalité Mixité Diversité – Evolution organisationnelle du Service Administratif et Financier**

Une part des effectifs du Service Administratif et Financier est repositionné pour créer une Unité Secrétariat. Un dossier dans lequel plusieurs questions restent en suspens, dans un contexte qui n'est pas stabilisé (changements de responsables). Nous préférons un dossier complet.

Contre : **CFDT, CGT**

Abstention : **FO, UNSA**

## **6. Direction Générale Développement Economique et Attractivité Internationale**

### **6.A. Délégation de service public pour le développement et l'animation du cluster Quartier de la Création sur l'Île de Nantes**

L'animation du cluster (« grappe » d'entreprises en français) Quartier de la Création est actuellement assurée par la SAMOA via des marchés. Demain, cette mission serait désormais toujours assurée par la SAMOA mais via une Délégation de Service Public.

Contre : **CGT, UNSA**

Abstention : **CFDT, FO**

## **7. Direction Générale Ressources**

### **7.A. Département Finances Marchés et Performance – Poursuite de la création du service commun**

Principal point du dossier : la mutualisation de la Direction du Contrôle de Gestion. Le mode d'organisation retenu crée un nouveau niveau hiérarchique dans la Direction alors que les agents avaient proposé un autre modèle d'organisation plus souple. Plutôt cocasse concernant une direction chargée de développer la performance.

Contre : **CGT**

Abstention : **CFDT, CGT, UNSA**

### **7.B. Département des Ressources Numériques – Création d'un service Urbanisation**

Création d'un service Urbanisation au sein de la Direction des Etudes et Application. Le rapport au Comité Technique est peu éclairant : heureusement qu'en amont a été présentée la démarche organisation dont la création du service Urbanisation en constitue un des 8 points. Nous restons vigilants sur la mise en place des 7 autres points de la démarche.

Contre : **CGT**

Abstention : **CFDT, FO, UNSA**

## **8. Questions posées par les organisations syndicales**

L'ensemble des représentants du personnel avait demandé la présentation d'un calendrier de négociation pour un nouveau dispositif d'avancements de grade pour les C à compter de 2016. La Vice-Présidente au Personnel confirme les propos tenus par Johanna Rolland en juillet : pas de négociation globale, reconduite du dispositif en vigueur avec une vigilance sur certains métiers.